


COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE

24 MARS 2023

RAPPORT ANNUEL



GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION



1. PRINCIPE GÉNÉRAUX DE L'ACCESSIBILITÉ



L'article L2143-3 impose la création d'une **commission intercommunale d'accessibilité** dès lors qu'ils regroupent **5 000 habitants et plus**.

De même pour les communes **de plus de 5 000 habitants**, une **commission communale d'accessibilité** est obligatoire

Le rôle de la CIA :

- Elle tient à jour **une liste des ERP situés sur le territoire intercommunal** qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées
- Elle dresse le **constat de l'état d'accessibilité** du cadre bâti existant et des transports, les espaces publics et la voirie relevant des communes.
- Elle élabore un **système de recensement** de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- Elle établit un **rapport annuel présenté en conseil communautaire** et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Le rapport de la commission est présenté au conseil communautaire et est transmis au représentant de l'Etat dans le département, au président du conseil départemental, au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.

L'accessibilité c'est **favoriser l'accès à tous** de tout bâtiment/aménagement permettant, dans des conditions normales de fonctionnement, **avec la plus grande autonomie possible**, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles ce bâtiment a été conçu.

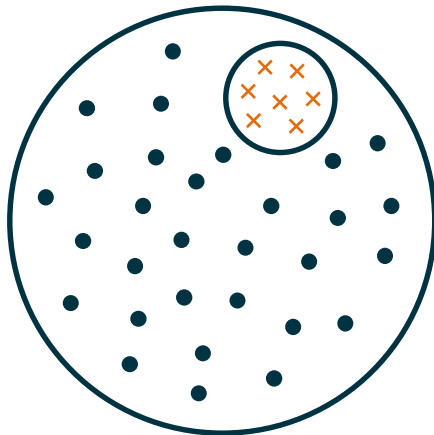
Enjeux de l'accessibilité : équité, égalité, inclusion

TOUS CONCERNÉS !



LES 3 GRANDES EVOLUTIONS

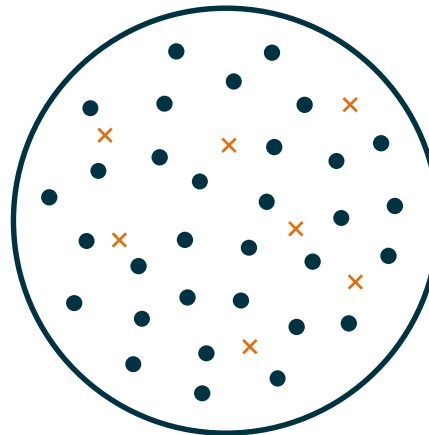
1975



Intégration

Les personnes avec une déficience moteur, sensorielle ou intellectuelle sont reconnues comme des personnes handicapées. Des lois sont créées pour les insérer dans la société.

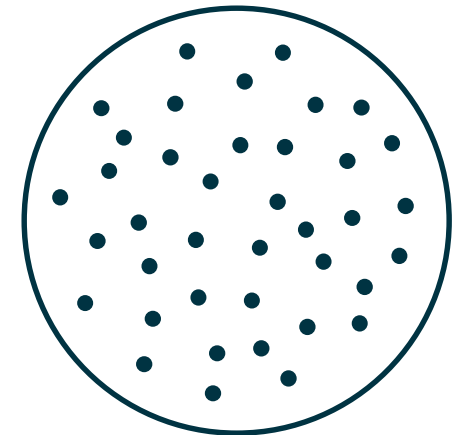
1991



Insertion

De nouvelles lois sont créées afin de favoriser l'accessibilité des personnes handicapées, cependant, l'environnement n'est toujours pas adapté.

2005



Inclusion

Le handicap n'est plus vu comme une déficience mais comme une situation, car c'est bien l'environnement qui créer une situation de handicap par l'inadaptation de celui-ci.

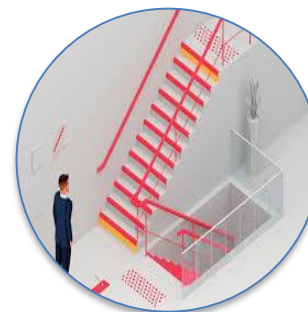
LES 6 POINTS CLES



**1 • PARKING
PLACE ACCESSIBLE**



**2 • ENTRÉE
DE L'EQUIPEMENT**



**3 • CHEMINEMENT
& ESCALIER**



4 • BANQUE D'ACCUEIL



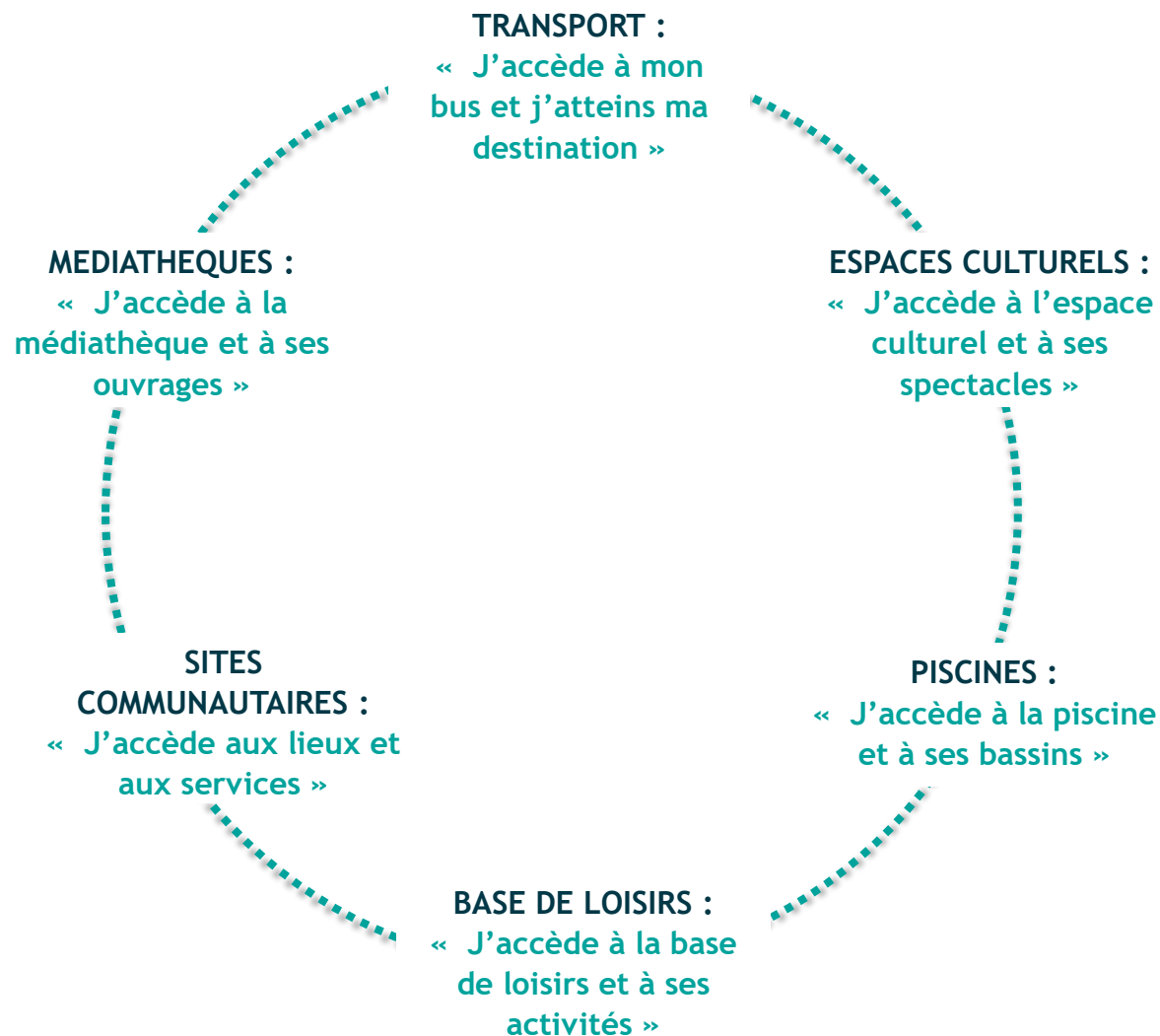
5 • SIGNALÉTIQUE



6 • SANITAIRES

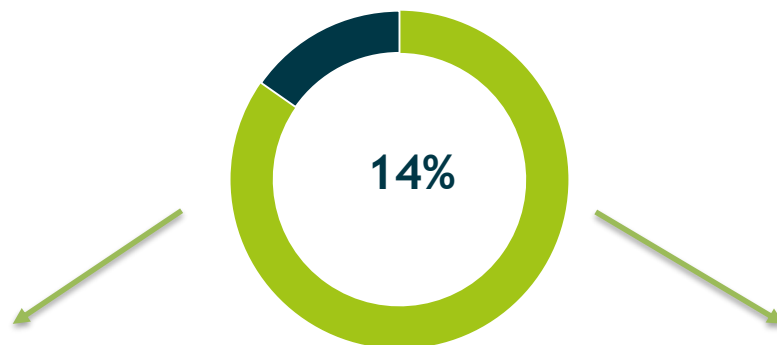
NOTIONS D'ACCESSIBILITÉ

EQUIPEMENTS ET SERVICES



7,7 millions

Personnes handicapées de plus de 15 ans vivant à domicile, en France; c'est environ **14% de la population.**



9 personnes handicapées sur 10 ont au moins une limitation fonctionnelle physique, sensorielle ou cognitive

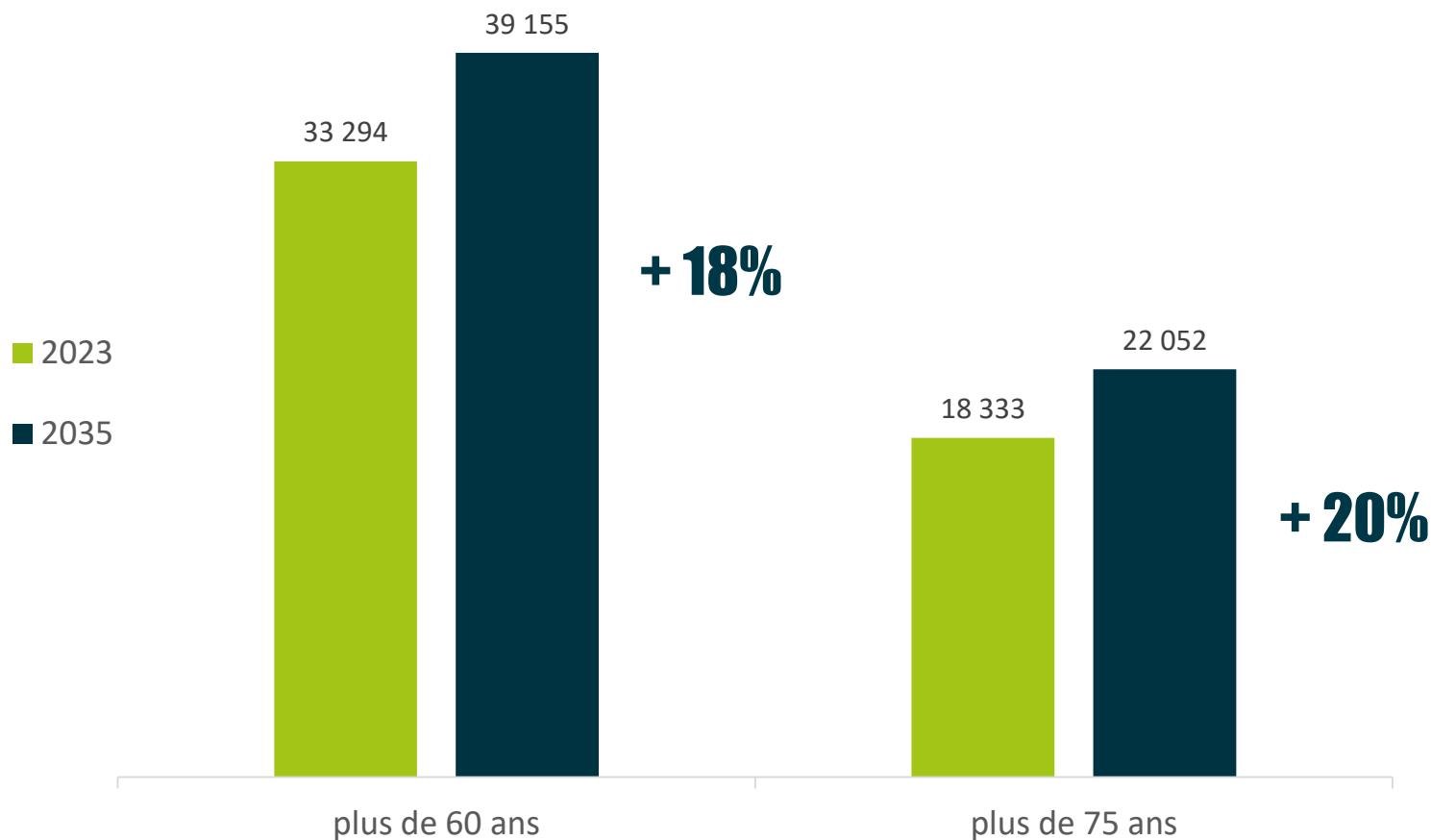
4 personnes handicapées sur 10 subissent des restrictions dans la vie de tous les jours.

La proportion de personnes handicapées augmente avec l'âge : avant 60 ans, 9 % ont une limitation fonctionnelle sévère ou déclarent une forte restriction d'activité, contre 25 % parmi les personnes de 60 ans ou plus.

QUELQUES CHIFFRES

POUR LE MORBIHAN

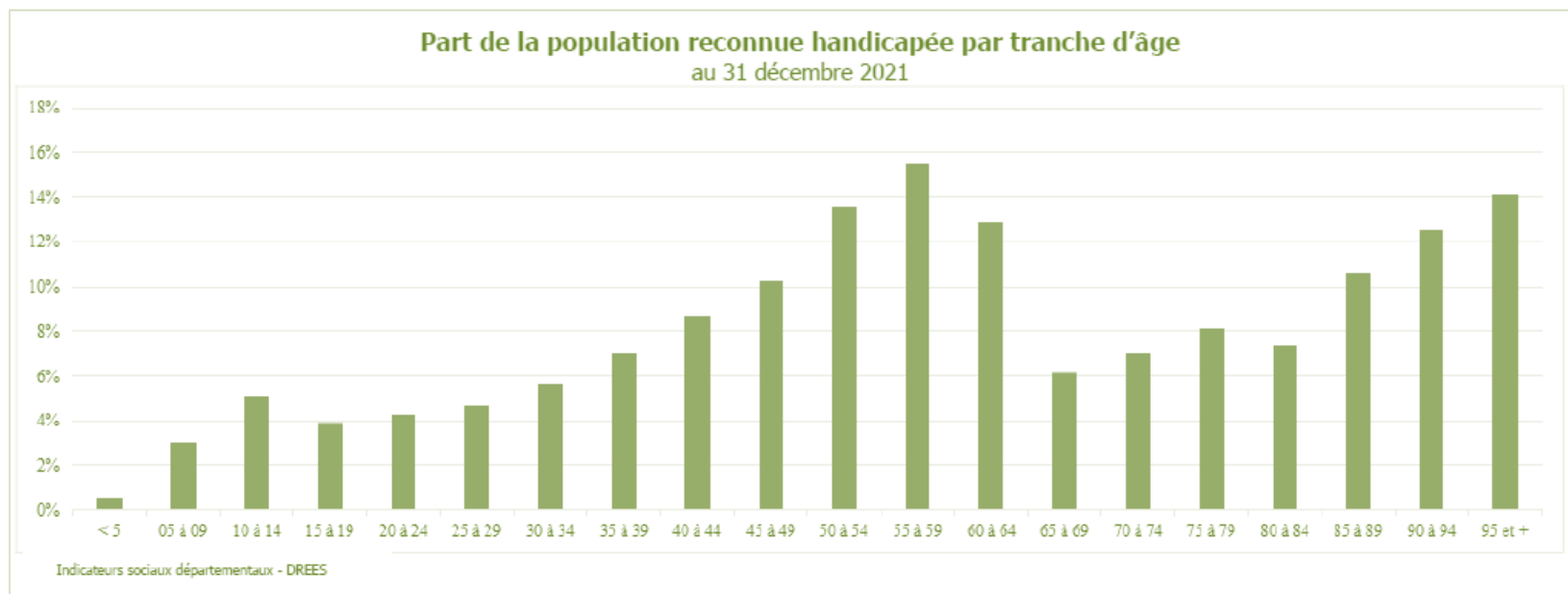
La part des personnes âgées en Morbihan est relativement plus élevée que dans le reste de la France; les estimations montrent une évolution importante dans les années à venir.





59 000

Soit 8 % des morbihannais
bénéficient d'un droit ou d'une
orientation compte tenu de leur
handicap.



2. ETABLISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

RECEVANT DU PUBLIC

2.1 LES REALISATIONS 2021 A 2023

- AQUAGOLFE ELVEN
- BASE NAUTIQUE TOULINDAC BADEN
- MAISON FRANCE SERVICES ELVEN

□ AQUAGOLFE ELVEN

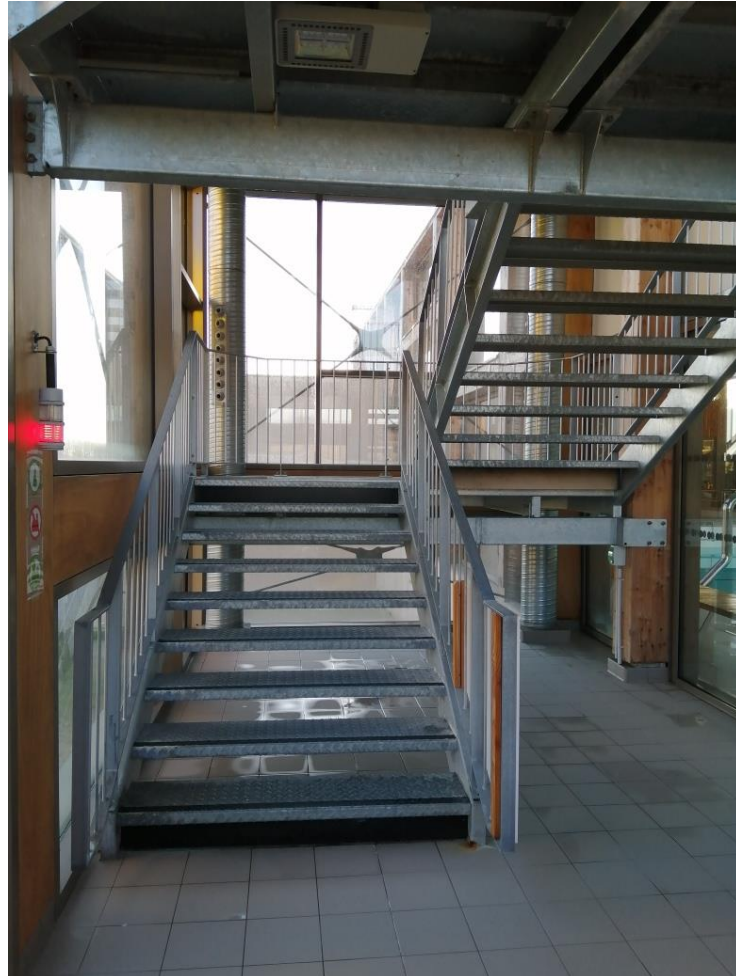
- Parkings PMR et repère tactile continu



□ AQUAGOLFE ELVEN

- Escalier d'accès au toboggan

Confort d'usage

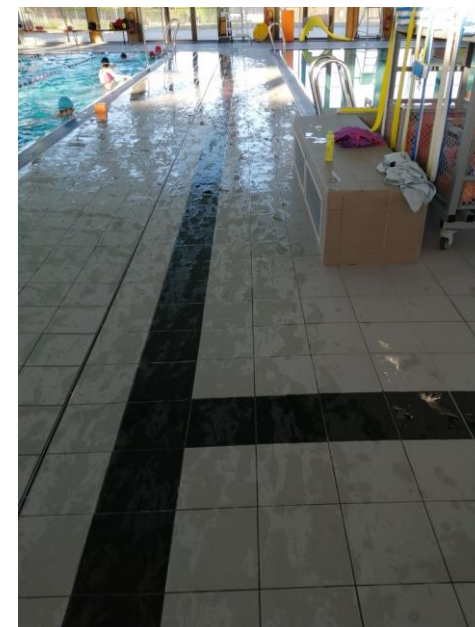
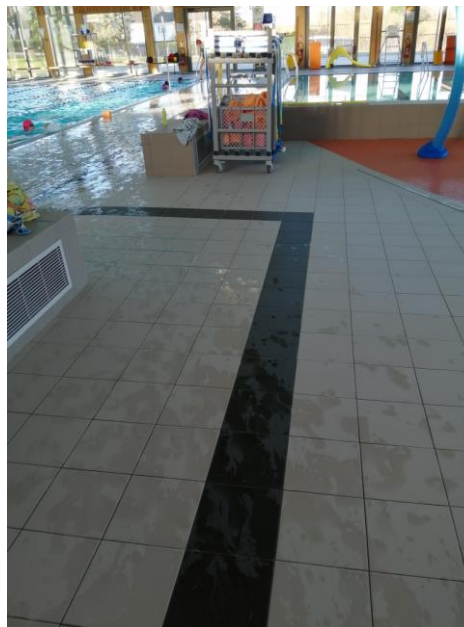


□ AQUAGOLFE ELVEN

- Bande de repérage

visuelle au sol à

l'intérieur des locaux



□ AQUAGOLFE ELVEN

- Contrastes visuels



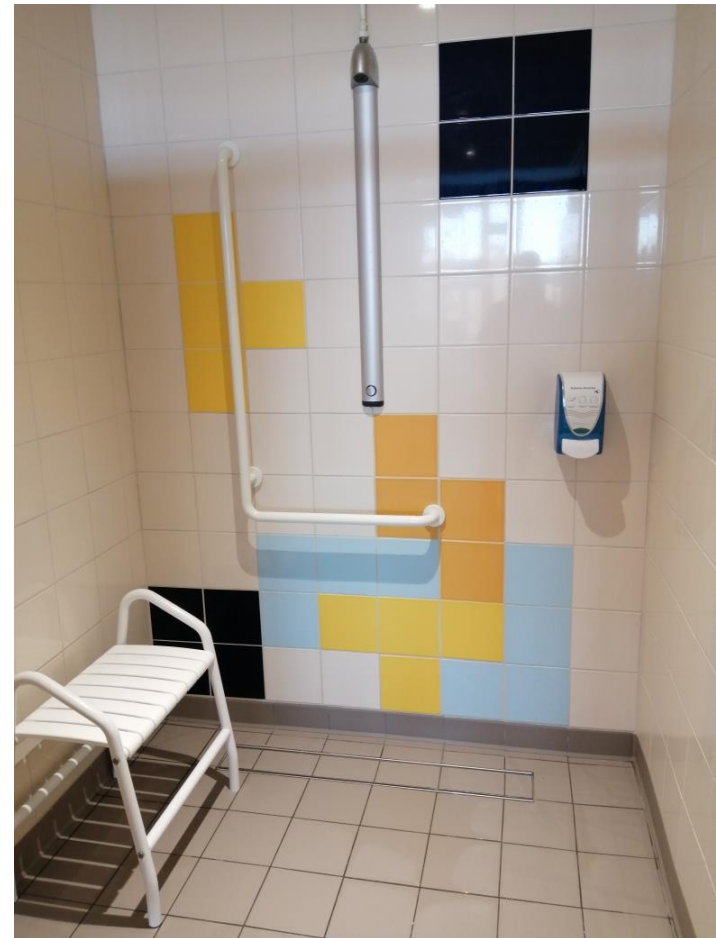
□ AQUAGOLFE ELVEN

- Siège de mise à l'eau PMR



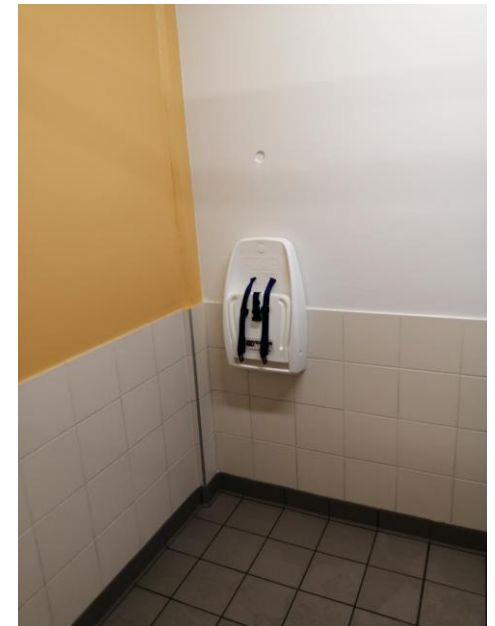
□ AQUAGOLFE ELVEN

- Douche PMR



□ AQUAGOLFE ELVEN

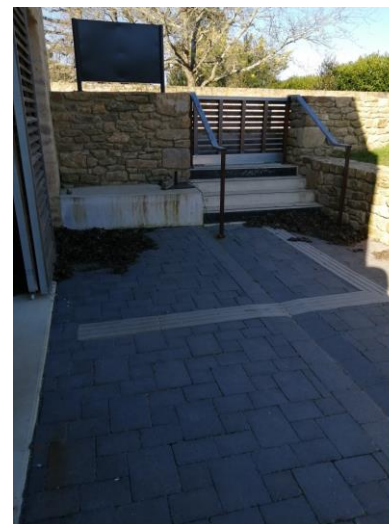
- Cabine PMR, équipée
d'un siège enfant



□ BASE NAUTIQUE

TOULINDAC BADEN

- Accès PMR au bâtiment



□ BASE NAUTIQUE

TOULINDAC BADEN

- Contrastes visuels



□ BASE NAUTIQUE

TOULINDAC BADEN

- Douche PMR



□ BASE NAUTIQUE

TOULINDAC BADEN

- Banque d'accueil avec
boucle à induction
magnétique



□ ARGOËT INFO SERVICES (label France Services)

ELVEN

- Accès PMR au bâtiment

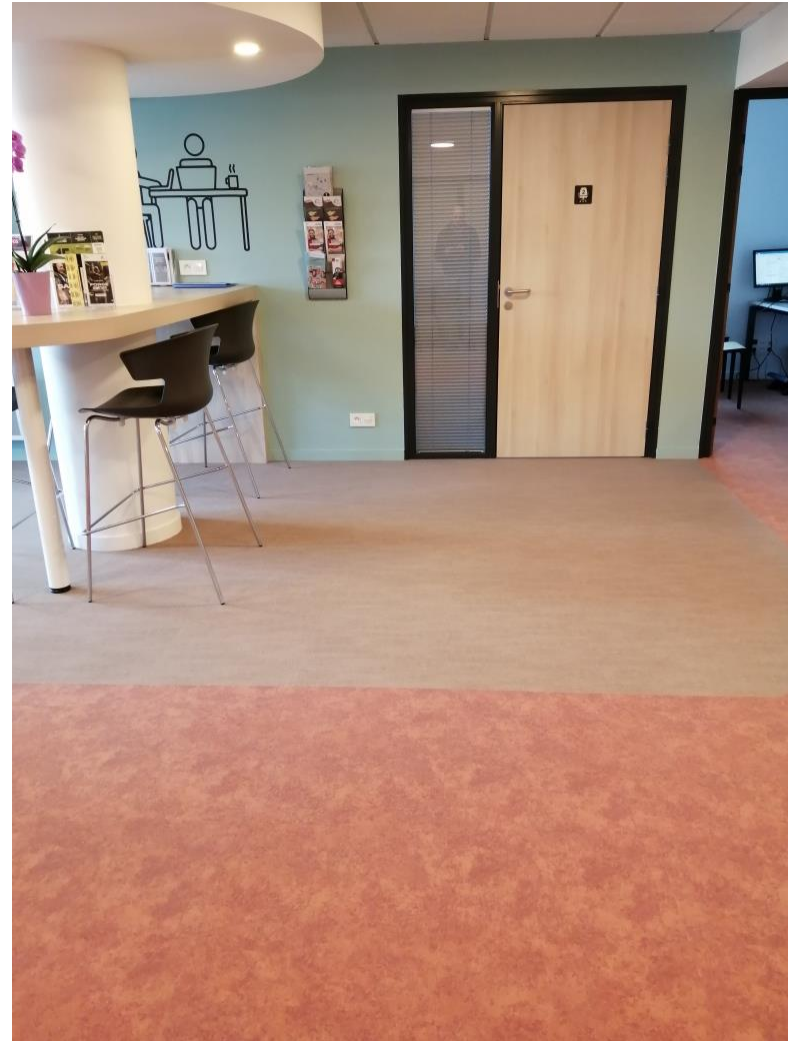


□ ARGOET INFO SERVICES

(label France Services)

ELVEN

- Contrastes visuels



□ ARGOET INFO SERVICES à ELVEN

Mobilier accueil public PMR



□ ARGOET INFO

SERVICES à ELVEN

- Sanitaire PMR



□ ARGOET INFO

SERVICES ELVEN

- Bureau accueil équipé d'une boucle induction magnétique



❑ CENTRE D'INTERPRETATION DE L'ART ET DU PATRIMOINE à Vannes

- ❑ Salles d'exposition accessibles aux publics présentant toutes formes de handicap (audio description, sous-titrage).
- ❑ Réalisation et mise à disposition d'un livret d'accueil adapté et d'un livret en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).



❑ CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ART ET DU PATRIMOINE à

Vannes

- ❑ Ascenseur pour accès aux étages, bande de guidage au sol vers la banque d'accueil
- Aménagement des salles d'exposition de manière à faciliter le cheminement des fauteuils et éviter tous les obstacles.
- Luminosité et signalétique adaptées.
- ❑ Dispositifs d'audio-description disponibles.



2.2 LES PROJETS EN COURS 2023/2024

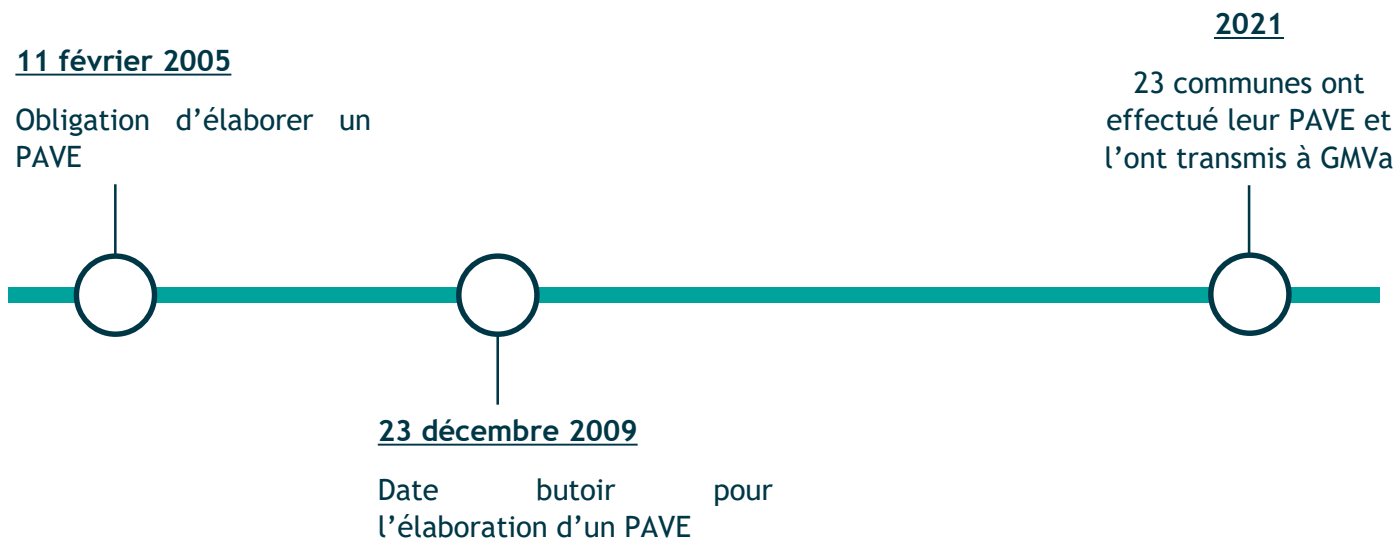
- Ostréapolis au TOUR DU PARC : en cours de travaux
- Restos du Cœur à SAINT AVE : phase PRO
- Rhuys Info Services à SARZEAU : phase DCE
- Office du Tourisme à SARZEAU : phase consultation marchés de travaux

3. MOBILITÉ

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

TRANSPORTS COLLECTIFS

LA CHRONOLOGIE DE LA REGLEMENTATION SUR L'ELABORATION D'UN PAVE ET BILAN



Un PAVE est un guide permettant à la commune de hiérarchiser les zones prioritaires selon des critères propres à celle-ci, définir des projets pour ces zones prioritaires, établir une programmation de réalisation des travaux de mise en accessibilité.

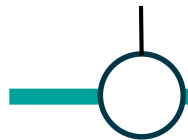
La loi du 11 février 2005 a rendu obligatoire, pour toutes les collectivités, l'élaboration d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (PAVE). Ce plan devait être établi dans les 3 ans suivant la publication du décret n°2006-1657, soit avant le 23 décembre 2009.

CADRE RÉGLEMENTAIRE DES TRANSPORTS

Loi du 11 février 2005 (n°2005-102 du 11 février 2005) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées complétée par La loi d'habilitation n°2014-789 du 10 juillet 2014

11 février 2005

Refondation de la politique du handicap



10 juillet 2014

Obligation d'un service de transport de substitution, accès aux chiens guide étendue, etc..

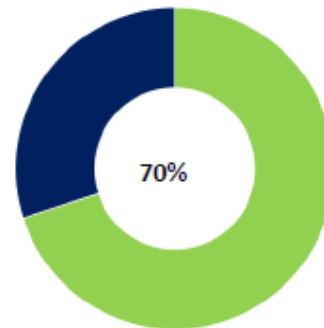
4 février 2020

LOM - loi mobilité, réforme les conditions d'accès au service de transport de substitution

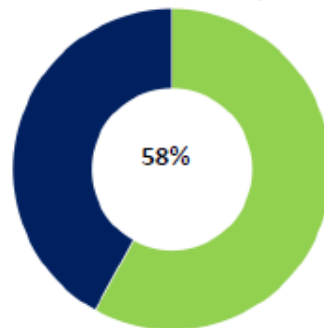
ACCESSIBILITE DES POINTS DE VENTE

47 points de vente (commerces) sont disponibles sur le territoire de l'agglomération

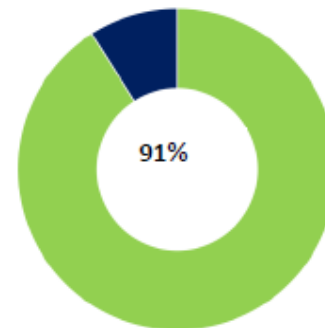
Hauteur de comptoir accessible



Ouverture automatique



Facilité d'accès à l'entrée



KICEO & SES SERVICES

Pour se déplacer sur le territoire de l'agglomération :



Service personnes à
mobilité réduite

25 710 voyages
en 2022
+ 20%



Service grand
public



Service à la
demande

SIGNALEMENT

Dans le but de faire progresser l'accessibilité du réseau de transports, GMVA met à disposition un formulaire permettant aux clients-voyageurs de signaler un problème, une difficulté ou une attente en particulier.

Ce formulaire est disponible :

- Au siège de GMVA
- Au Point Infobus Kicéo
- A la Maison Départementale de l'Autonomie
- Sur le site internet Kicéo
- Sur le site internet GMVA



⇒ **AUCUN SIGNALEMENT EN 2022**

LES VÉHICULES DE LIGNES RÉGULIÈRES KICÉO

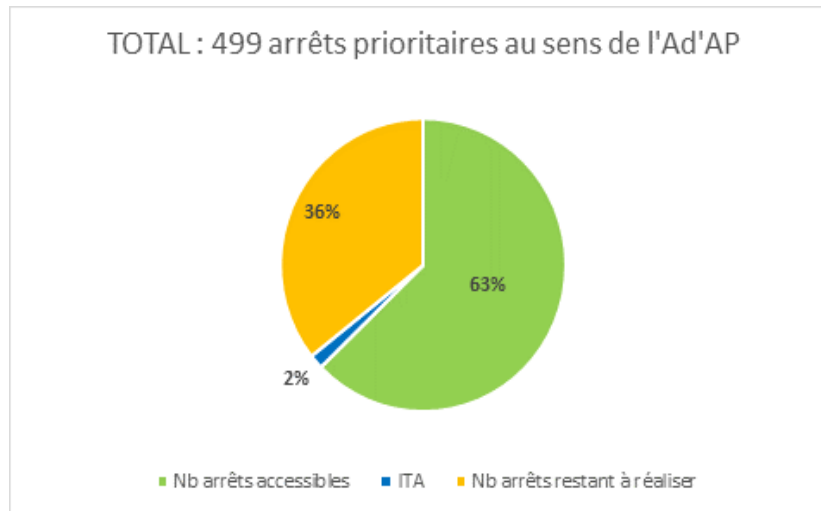
- 100% des véhicules sont accessibles, équipés des dispositifs sonores et visuels et d'une rampe (ou plate forme élévatrice dans les cars) pour les fauteuils roulants
- Depuis 2019, tous les bus nouvellement acquis par GMVA disposent de deux emplacements Usagers en fauteuil roulant (UFR)

A VENIR

Acquisition par GMVA de 7 bus neufs livrés en 2023 (équipés de 2 espaces UFR et 4 places PMR)



Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus



Représentation des arrêts accessibles :

- aux arrêts de bus (pictogrammes sur les abris-voyageurs, les poteaux d'arrêt et au niveau de la signalétique directionnelle)
- sur le guide horaire & sur le plan du réseau



4. HABITAT

CHRONOLOGIE DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES NORMES LIÉES À L'ACCESSIBILITÉ DES LOGEMENTS

13 juillet 1991

Mesures destinées à favoriser l'accès aux logements

11 septembre 2007

Décret d'application relatif à la sécurité & à l'accessibilité des habitations

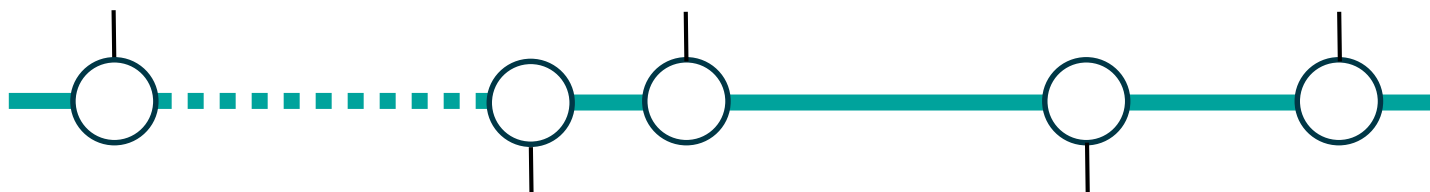
2021

11 février 2005

Refondation de la politique du handicap

23 novembre 2018

Loi ELAN - Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique



OBLIGATION DE RECENSEMENT DES LOGEMENTS ACCESSIBLES

L'article L2143-3 du code général des collectivités territoriales impose l'organisation d'un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

L'ARO* habitat a créé un référentiel mis à disposition des bailleurs sociaux dans le but de **simplifier l'utilisation des données** du recensement des logements accessibles.

Cependant, tous les bailleurs sociaux du territoire n'utilisent pas ce référentiel; donc les données collectées ne permettent pas une vision globale de l'accessibilité du logement social.

Pour information, GMVA recensait 6 097 demandeurs de logement social au 1er janvier 2023.

**ARO : association régionale des organismes de logement social en Bretagne*

Accessibilité et adaptation du logement aux personnes à mobilité réduite (données déclaratives non exhaustives - fichier RPLS 2022)

| Bailleurs | Nombre de logements dit familiaux - données RPLS 2022 | | | | | |
|--------------------------|---|--|---|--|--------------------------|---------------|
| | Non accessible et non adapté aux fauteuils roulants | Abords du logement accessibles mais logement non adapté aux fauteuils roulants | Abords du logement accessibles et logement adaptable aux fauteuils roulants | Abords du logement accessibles et logement adapté aux fauteuils roulants | Aucune donnée disponible | Total général |
| Morbihan Habitat | 8998 | 2 | 778 | 325 | 1 | 10104 |
| Aiguillon-Construction | | | | | 649 | 649 |
| Armorique Habitat | | 179 | | | 74 | 253 |
| Espacil Habitat | 56 | | 24 | 26 | 19 | 125 |
| CDC Habitat | 23 | | | | 52 | 75 |
| Foncière Logement | 41 | 0 | 0 | 16 | 0 | 57 |
| La Nantaise d'Habitation | 42 | 1 | | 5 | | 48 |
| Habitat et Humanisme | 31 | | | | | 31 |
| Le Logis breton | | 19 | | 6 | | 25 |
| Le Foyer d'Armor | | | | | 17 | 17 |
| Total général | 9191 | 201 | 802 | 378 | 812 | 11384 |
| % | 81% | 2% | 7% | 3% | 7% | 100% |

Premier motif de la demande pour **8% des demandeurs** de logement sociaux au 1er janvier 2023 soit 488 demandeurs sur GMVA : « **Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie** »

Au 1er février 2023, **487 demandeurs (8% de la demande)** sont reconnus public prioritaire au titre du critère : « **Personnes en situation de handicap ou familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap** »

OPÉRATION RENOVÉE

Guichet unique pour les travaux d'adaptation des logements privés.

L'agglomération accompagne les ménages souhaitant effectuer des travaux d'adaptation de leur logement pour des besoins liés au vieillissement ou au handicap.

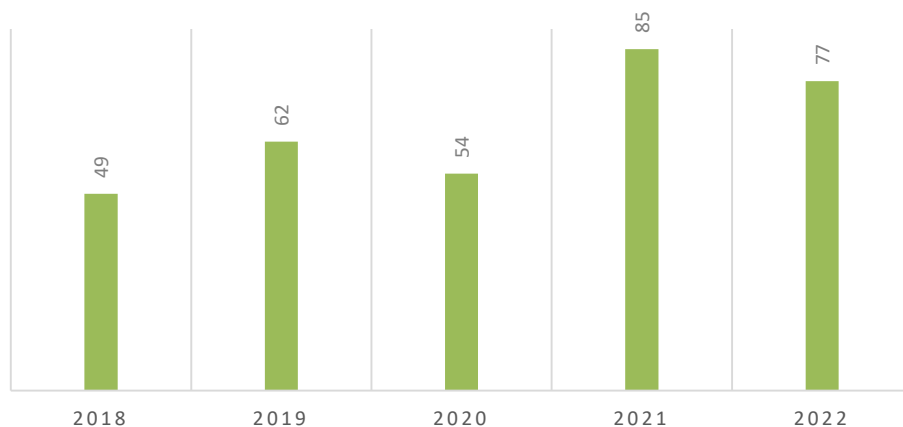
- **Accompagnement technique** : conseil personnalisé avec la réalisation d'un diagnostic par un ergothérapeute pour définir les besoins en travaux
- **Accompagnement financier** :
 - Aide à la constitution des demandes de subventions auprès de l'ANAH, du Conseil Départemental et des caisses de retraite
 - Aide financière de l'agglomération pour la réalisation de travaux : 30% du montant HT des travaux avec une aide plafonnée à 5000€

⇒ 401 diagnostics en ergothérapie réalisés depuis 2018

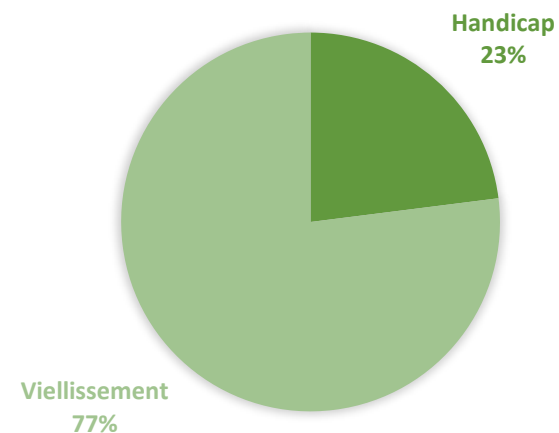
OPÉRATION RENOVÉE

Guichet unique pour les travaux d'adaptation des logements privés.

NOMBRE DE DOSSIERS AVEC ACCORD DE FINANCEMENT



ORIGINE DE LA DEMANDE



5. RESSOURCES HUMAINES :

FORMATION ET EMPLOI

La loi n°2015-988 du 5 août 2015 instaure **une obligation de formation ou de sensibilisation** à l'accueil des personnes en situation de handicap pour les professionnels en contact avec les usagers/clients dans les ERP (établissements recevant du public) et les transports publics; dans tout ERP, le personnel doit être en mesure d'accueillir et d'accompagner les personnes en situation de handicap reçues dans l'établissement.



Lorsqu'un ERP accueille plus de 200 personnes, la formation est obligatoire.



En dessous de 200 personnes (ERP de 5^{ème} catégorie), une sensibilisation suffit.

Les agents d'accueil des ERP de GMVa ont été formés en 2021 par le CNFPT.

RECONNAISSANCE QUALITE TRAVAILLEUR HANDICAPE (RQTH)

En 2022, 4,81% du personnel était reconnu comme travailleur handicapé.

Le mode de calcul du taux d'emploi c'est le nombre de BOE/effectif rémunéré :

- Sur l'exercice 2019 nous avons un taux d'emploi de 3.48= 10BOE/287ETR
- Sur l'exercice 2020 nous avons un taux d'emploi de 2.78= 10BOE/360ETR
- Sur l'exercice 2021, nous avons un taux d'emploi de 3.61=17BOE/471ETR

| Année d'exercice | Année de référence | Taux d'emploi direct (Ce taux prend en compte les agents ayant une RQTH-ATI) |
|------------------|--------------------|--|
| 2022 | 2021 | 4.81% |
| 2021 | 2020 | 3.61% |
| 2020 | 2019 | 2.78% |
| 2019 | 2018 | 3.48% après contrôle |

6. COMMUNICATION

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Loi du 11 février 2005 (n°2005-102 du 11 février 2005) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Décret n° 2019-768 l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le numérique.

11 février 2005

Refondation de la politique du handicap

23 septembre 2020

Application des sanctions pour les administrations et entreprises ayant plus de 250 millions

24 juillet 2019

Obligation pour les administrations de rendre accessibles ses sites internet dans le respect de Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA)



FALC : Facile A Lire et à Comprendre

Méthode appliquée de façon systématique sur l'ensemble des supports de communication afin de rendre l'information plus simple et plus claire.

MAGAZINE 360

Nouvelle maquette plus aérée et lisible

Version en ligne, sous forme d'un PDF accessible, dans le respect du référentiel RGAA 3.0 et de la norme PDF/UA.

La mise en accessibilité comprend :

- Adaptations graphiques
- Remplacement des polices incompatibles avec les normes
- Amélioration des contrastes pour une meilleure lisibilité
- Adaptation des contenus (ex. liens hypertextes)
- Descriptions des médias
- Balisage du fichier
- Définition de l'ordre de lecture
- Tests de conformité PDF/UA

SITE INTERNET

RAPPEL conception du site selon le RGAA

- Hiérarchisation rendant le contenu textuel lisible et compréhensible pour tous
- Codage html adapté
- Contraste respecté



LES 8 CHOSES À SAVOIR SUR...

- NOS COMMUNES**
ALEX PLUNIAN, L'OUBLIÉE
Alex Plunian a disparu de la mémoire populaire. Et pourtant, l'ancien instructeur puis écrivain, cette sportive fut surtout la première aviatrice française. En septembre 1910, elle battit un record de monde de vitesse au Bourget et s'écrasa, une reconnaissance méritée. Aujourd'hui, elle fait partie des oubliés de l'histoire. Seule une rue de Thiais-Ipsay lui rend hommage.
- UN FORBAN REVENU DU PASSÉ**
Vous pensez que tous les forbans, ces chaloupes de pêche typiques du Bienno, avaient disparus ? Tous en effet, sauf un. Notre Forban de Bignon est le seul resté à la rigueur d'un modèle de 1912 réalisé au début des années 80 par les passionnés de l'association Le Forban de Bienno. En adhérant à l'association, il est possible d'entretenir, de visiter ou même de monter à bord de Notre Dame de Bignon pour un voyage en mer... et dans le temps.
- AU CŒUR DE LA PERLE... L'HUITRE**
Sous son atelier de Baden, Isabelle Meilard fait ce que beaucoup avant elle n'avaient pu faire : elle se livre à la culture de l'huître. Après de nombreuses années de travail, elle a pu constater que le processus naturel pour recueillir des huîtres de qualité est devenu, dans des parcs à huîtres modernes, un processus entièrement contrôlé et automatisé.
- DU MASQUE À LA TOUPIE**
Makergauche est l'une des associations qui ont inventé le mouvement de l'artisanat moderne. Ses bénévoles proposent de nombreux ateliers de fabrication numérique dont le recyclage de plastique. Leurs réalisations ont commencé avec des objets simples et se poursuivent avec des objets d'inspiration 3D. Ils conçoivent des objets pour répondre à des besoins en jouets, tentatives ou d'occupation. Vous pouvez les rejoindre en cherchant Makergauche sur HelloBarn.
- LE BAIN DES OTARIES**
Chaque mois de décembre, quand l'air froid de l'hiver s'aggrave le brouillard et des ombelles, des centaines d'otaries se rassemblent sur la plage du Golf Vert de Saint-Gilles-de-Bignac pour la traditionnelle baignade des Otaries. Au coup de sifflet, ce joyeux cortège coloré abandonne aussi et décharge pour s'ébattre dans les eaux froides de l'Atlantique, sous l'œil amusé d'un public nombreux. Le 18 décembre dernier s'est tenu la 29^e édition de ce rendez-vous pour le moins original !
- BIODIVERSITÉ, LEVEZ LE PIED !**
À Sarzeau, Saint-Armel ou encore Ehoir, d'origines diverses figurent des hélistons, des salamandres ou encore des lucioles qui peuplent les bords des rivières. Ils incluent les autochtones à relater leur présence sur ces zones considérées comme des lieux de passage de certaines espèces. La fragmentation de ces habitats est l'une des causes de l'érosion de la biodiversité. Cette initiative est menée par le Parc naturel régional du Morbihan.
- MON BEAU CHÂTEAU**
Comme un symbole, la pose du nouveau toit de la tour de l'abbaye de Gât-Croix, à Gât-Croix, dans le Parc naturel régional du Morbihan, a été l'occasion de célébrer le patrimoine architectural de la région. Cette opération a été menée à l'initiative de la commune de Gât-Croix.
- SOUS L'ŒIL DE VANNES ET DE SA FEMME**
En vous baladant dans la ville de Vannes, dirigez-vous jusqu'à la place Vendôme. Là, à l'angle de la rue du Bonhomme, vous verrez l'ancien hôtel de la ville, avec ses deux tours. Vous entendrez le regard mélancolique de l'homme et de sa femme, baillés dans le giron, qui semblent demander au passant d'arrêter. Qui disent de regarder... Pourquoi les avoir ainsi représentés ? Cette sculpture visible d'environ 100 ans, visible sur ses petits secrets.

Projet 2023 : réalisation d'audit d'accessibilité du site internet et éventuels développements pour apporter des améliorations.

7. SPORT

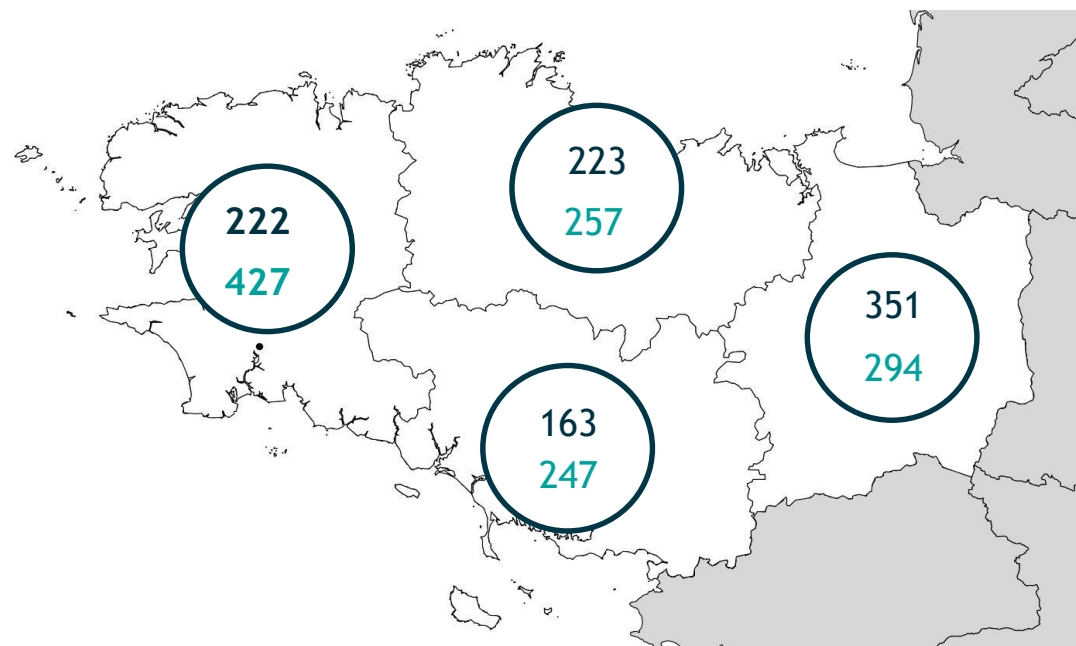
CHIFFRE CLES EN BRETAGNE

959

Licenciés « sport adapté »

1225

Licenciés « handisport »



Handisport : activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap physique ou sensoriel

Sport adapté : activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique

Le Morbihan compte 24 clubs affiliés à la fédération Handisport.

70% de ses licenciés sont des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel.

La pratique loisir est principalement représentée.

Cette saison, les clubs de Handball de Plescop, le Vannes Agglo Natation, le Yacht Club d'Arzon accueillent ou ont un projet d'accueil des personnes en situation de handicap.

Projet en cours de développement:

- le Club de Tennis de Table Plescop/Grand Champ
- Les clubs de boxe de Saint Avé et Séné
- Le club d'athlétisme de Saint Avé



GMVa en partenariat avec la Fédération Handisport et la Fédération du Sport Adapté, va proposer une formation aux clubs sportifs du territoire dans le cadre du dispositif « *Club inclusif* », dans le but de :

- **Accélérer la structuration** d'une offre de pratiques et un maillage des clubs plus large sur le territoire;
- Sensibiliser pour que les clubs deviennent des **clubs paraccueillants de façon pérenne**
- **Lever les freins liés aux préjugés de l'accueil et de l'encadrement** d'un public en situation de handicap;
- **Rassurer** les participants sur leur capacité d'accueil et d'encadrement;
- Répondre aux contraintes spécifiques du territoire sur l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap (lieux de pratique, aménagement, matériel spécifique et encadrement de qualité en fonction des caractéristiques des pratiquants)



Trois bases nautiques situées sur les communes de Séné, Baden et Arradon.

- Les structures d'accueil du public sont conformes aux obligations réglementaires
- L'accès à la pratique reste plus difficile du fait de l'environnement naturel
- La base nautique d'Arradon permet une accessibilité à l'activité correcte; elle est donc proposée en priorité aux publics en situation de handicap
 - Accessibilité au ponton
 - Mise à disposition d'un bateau adapté Acces Dinghy

Afin de développer la pratique du nautisme pour tous, la stratégie Nautisme 2022/2026 adoptée par le conseil communautaire du 15 décembre 2022 valide la mise en œuvre d'un plan Inclusion qui se décline ainsi:

- Accompagner l'aménagement des sites
- Soutenir l'investissement dans du matériel adapté
- Développer un partenariat avec le comité morbihannais du sport adapté

⇒ Une enveloppe de 40 000€ est dédiée à ce plan Inclusion.

8. CULTURE

La loi Robert du 22 décembre 2021 prévoit dans un nouvel article L. 310-1A que
« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

A ce titre, elles (...) conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ».

Le portail des médiathèques fait l'objet d'une refonte en 2023. L'approche se fera à partir de l'expérience utilisateur. La prise en compte des handicaps est intégrée à la démarche, conformément le Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA).

Par ailleurs les Médiathèques communautaires (Sarzeau, Saint-Gildas de Rhuy et Saint-Armel) cherchent :

- à développer les compétences de leurs agents à travers une programmation de **formations professionnelles autour des handicaps** (par exemple avec l'association Valentin Haüy ou en participant à des journées d'études thématiques sur le sujet).
- à mettre à disposition des publics des **collections adaptées** : Fonds Facile à Lire, collections DYS, collections au format DAISY, collections en gros caractères, collections de livres lus....
- à offrir à leurs usagers des **services de proximité**, tel que le portage à domicile (depuis 2012) pour les publics empêchés temporairement ou définitivement ou encore par la mise en place de partenariats avec les EPHAD et maisons de retraite de leur territoire.

9. TOURISME

MISE EN ACCESSIBILITÉ - MARQUE TOURISME & HANDICAP

Tourisme & Handicap (T&H) est une marque d'Etat attribuée aux professionnels du tourisme engagés dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous.

Elle offre une triple garantie :

- Identifier rapidement les sites touristiques adaptés aux besoins grâce aux pictogrammes dédiés
- Un personnel sensibilisé et formé
- Des prestations respectant la réglementation sur l'accessibilité, contrôlées par des évaluateurs spécialisés



GMVa accompagne les propriétaires de chambres d'hôtes et de meublés de tourisme dans cette démarche de labellisation.

En effet, depuis 2022 et jusqu'en 2024, dans le cadre d'un appel à projets, GMVa propose une aide financière pour des travaux modernisation, requalification et amélioration de l'accessibilité des hébergements privés.

⇒ **Enveloppe budgétaire de 150 000€**

MISE EN ACCESSIBILITÉ - MARQUE TOURISME & HANDICAP

GMVa accompagne les communes dans la mise en accessibilité de leurs sentiers de randonnées: Brandivy, Plescop et Saint-Avé bénéficient d'un accompagnement dans cette démarche.



LES PRÉCONISATIONS 2023

- Création d'un groupe de travail composé d'élus communautaires et de représentants d'associations dont la mission serait d'accompagner l'ensemble des projets de création et rénovation d'équipements communautaires
- Former les agents d'accueil du GMVa et des communes à l'accueil du public en situation de handicap
- Organiser un temps de sensibilisation des élus à tous les handicaps
- Réaliser un audit d'accessibilité du site internet

